

La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Offices, annonces, titulaires et ordo des fidèles. — II Une décision sur les pratiques du spiritisme. — III Prudence dans les dévotions. — IV Aux Prières. — V Chateaubriand clerc tonsuré. — VI Profession religieuse à la Congrégation de Notre-Dame. — VII Profession religieuse à l'Hôpital-Général de Montréal. — VIII Variétés. — IX Bibliographie. — X Informations.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Cathédrale. — *Dimanche, le 21.* — A 10 heures, grand'messe pontificale ; à 3.15 heures, vêpres pontificales ; à 7.30 heures, salut solennel et bénédiction du T. S. Sacrement.

Bon-Pasteur. — *Mardi, le 23.* — A 8 heures, profession religieuse.

ANNONCES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTRÉAL

Dimanche, le 21, on annonce la fête de saint Barthélemy.

J. S.

TITULAIRES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTREAL

Dimanche, le 4 septembre

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Solennité des titulaires de Sainte-Rose-de-Lima, et, par anticipation, de la Nativité (Hochelega et Laprairie).

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Fête du titulaire de Sainte-Rosalie ; solennité des titulaires de Sainte-Sabine, de Sainte-Rose-de-Lima (Sweetsburg) et de Saint-Aimé.

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Solennité des titulaires de la Décollation de Saint-Jean-Baptiste (Emberton) et de Saint-Aimé (Shifton).

J. S.

ORDO DES FIDÈLES

Dimanche, le 21. — Solennité de l'Assomption de la sainte Vierge, 1ère classe ; messe comme au 15 ; mémoires de S. Joachim et du 12e dim. après la Pentecôte ; préface de la sainte Vierge ; Ev. du dim. à la fin. — IIes vêpres de l'Assomption ; mém. de S. Joachim (ant. *Hic vir*), v. *Iustum et* du dim. seulement.

J. S.

Une décision sur les pratiques du spiritisme

LE spiritisme profite trop souvent des deuils de famille pour recruter des adeptes. Il s'adresse particulièrement aux femmes en proie à la douleur d'avoir perdu un enfant, un mari, et il leur persuade d'entrer en relations avec les âmes de ces chers défunts par des moyens qu'il affirme être parfaitement innocents.

La question a été posée dernièrement au Saint-Siège en ces termes ;

“ TRÈS SAINT-PÈRE. — Titius, sans vouloir aucun pacte avec le malin esprit, a coutume d'évoquer les âmes des défunts.

“ Il procède ainsi : Etant seul, sans autre préambule, il adresse une prière au chef de la milice céleste, lui demandant de vouloir bien lui accorder de parler avec l'esprit d'une personne déterminée.

“ Il attend un peu ; puis se tient prêt à écrire, et bientôt il sent sa main se mouvoir, ce qui l'avertit de la présense de l'esprit.

“ Il demande alors ce qu'il désire savoir, et sa main écrit la réponse à la question posée.

“ Les réponses sont toutes en conformité avec la foi et l'enseignement de l'Eglise sur la vie future ; pour la plupart elles se rapportent à l'état dans lequel est l'âme d'un défunt, du besoin qu'elle peut avoir de suffrages, de l'abandon où la laisse l'ingratitude de ses proches, etc., etc.

“ Ainsi exposée, la pratique de Titius est-elle licite ? ”

Le mercredi 30 mars 1898, la Congrégation générale de l'Inquisition a ordonné de répondre :

“ *Que la pratique telle qu'elle est exposée, n'est pas licite.* ”

La décision de la Sacrée-Congrégation a été approuvée par le Pape Léon XIII, le 1er avril 1898.

Qu'on le remarque, dit à ce sujet la *Semaine de Cambrai*, le spiritisme se présentait ici dans les conditions les plus favorables pour échapper à une condamnation. On supposait :

1o Que la personne qui en use se renferme seule dans sa chambre, et par conséquent ne se met nullement en danger de causer du scandale ;

2o Qu'elle renonce à toute intervention du démon ;

3o
versai

4o
catho

5o
du dé

Mal
faire

C'e

ces ré

ou à f
testere
ciel.

Ce

être u
que cl
posées

Ce r
permis

la terre
une id

à toute
les cap

nion de
du mér

Il ne
Mais

des act

Dans
ceux qu

vous av
ne tard

Ce n
transfor
séduccio
contre l

3o Qu'elle adresse au contraire une prière à saint Michel, son adversaire ;

4o Que les réponses qu'elle reçoit sont toutes conformes à la foi catholique ;

5o Bien plus qu'elle est engagée à prier et à faire prier pour l'âme du défunt auquel elle s'intéresse.

Malgré tout cela, le Saint-Siège déclare qu'il n'est pas permis de faire cette consultation, qu'il y a péché à en agir ainsi.

C'est qu'en effet, il n'y a que le démon qui puisse être l'auteur de ces réponses et il y a toujours péché à se mettre en rapport avec lui, ou à faire ce qui peut amener ces rapports, alors même que l'on protesterait ne vouloir se mettre en communication qu'avec un ange du ciel.

Ce qui meut les doigts de la personne qui a interrogé, ne peut être un agent *matériel*, une force encore inconnue, puisque ce quelque chose fait preuve d'*intelligence*, en répondant aux questions posées.

Ce ne peut être l'âme du défunt. Sans doute Dieu a quelquefois permis à certaines âmes de venir solliciter des secours spirituels sur la terre ou de faire d'autres communications. Mais ce serait se faire une idée bien misérable de Dieu, que de croire qu'il doive ainsi, à toute réquisition, sortir de l'ordre qu'il a établi pour satisfaire les caprices de personnes qui ne veulent pas s'en tenir à la communion des saints telle qu'il l'a voulue, par la prière, la communication du mérite des bonnes œuvres et des indulgences.

Il ne reste donc que les démons.

Mais ils ne me disent rien de contraire à la foi, et ils me portent à des actes de piété.

Dans les premières entrevues, peut-être ; mais ensuite. Faites parler ceux qui usent habituellement du spiritisme, ou voyez leurs écrits, si vous avez la permission de les lire, et vous verrez que l'orthodoxie ne tarde point à être singulièrement atteinte.

Ce n'est pas d'aujourd'hui seulement que les esprits malins se transforment d'abord en anges de lumière pour mieux opérer leurs séductions : saint Paul mettait déjà les premiers chrétiens en garde contre leurs perfidies. (II Cor., II. 14.)

PRUDENCE DANS LES DEVOTIONS



E No 13 de la Constitution apostolique sur l'*Index* édicte l'interdiction suivante :

« Les livres ou les écrits qui suggèrent de nouvelles dévotions, même sous le prétexte qu'elles sont privées, sont proscrits, s'ils sont publiés sans l'autorisation des supérieurs ecclésiastiques. »

Là-dessus, « un ancien » a écrit une boutade qui ne manque ni de bon sens ni d'esprit chrétien :

« M'est avis que les dévotions sont en train, en ce moment, de faire grand tort à la dévotion. Nos pères, qui peut-être nous valaient bien, avaient une piété beaucoup plus simple que la nôtre : ils connaissaient un scapulaire, celui du B. Simon Stock ; un chapelet, celui de saint Dominique.

« En fait d'objets de piété, ils mettaient au-dessus de tout les signes de la foi catholique sur lesquelles l'Eglise a répandu la bénédiction, dont la source est en elle : je veux dire les sacramentaux, les huiles saintes, l'eau bénite, les cierges de la Chandeleur, les rameaux du dimanche des Palmes.

« Leurs formules préférées de prières étaient les formules liturgiques, et ils avaient un vrai culte pour le psautier.

« Ils avaient tous cette conviction qu'une mortification, si petite soit-elle, est plus agréable à Dieu qu'une illumination, si féérique qu'on la suppose.

« Leur pèlerinage favori était celui du tabernacle, ou encore celui du calvaire, par l'exercice si ancien et si suggestif du chemin de la croix, ou bien, enfin, celui des processions des Rogations et de Saint-Marc, auxquelles ils ne manquaient jamais. Les stations qu'on les voyait le plus volontiers faire à l'église, c'était au grand Christ de l'entrée du chœur, ou bien encore au Dieu de pitié et à l'autel de Marie, qui était toujours représentée tenant dans ses mains et montrant au monde l'Enfant-Dieu.

« Leur christianisme, en un mot, était d'or : dans le nôtre, un grand religieux le constatait il n'y a pas bien longtemps encore, dans le nôtre, pour nous dispenser de l'effort, nous faisons souvent entrer beaucoup d'alliage. »

Au c
blable
Enfi
des PF

« Si
piété, l
il est v
elle ne
de la p
âmes é
visions
supéri
saints,
la prud

« De
inconn
de la p
les rév
tiplier
ces inc
sont be
la publi
décret
ceux q
ajouté,
se peu
utiles,
memer
soient,
fidèles,
doxie e

Sr M
Anne,
Théo

Au congrès eucharistique de Bruxelles, un langage tout semblable a été tenu en plusieurs sections.

Enfin le P. Desjardins écrivait dernièrement dans les *Etudes des PP. de la Compagnie de Jésus* :

« Si l'Eglise redoute pour ses enfants les mensonges de l'impiété, les séductions de l'immoralité, les sacrilèges de la magie, il est un autre danger, tout opposé en apparence, contre lequel elle ne doit pas moins les mettre en garde : c'est l'exagération de la piété et les illusions auxquelles elle entraîne souvent les âmes éprises de mysticisme. Apparitions célestes, révélations, visions, prophéties, miracles, et toutes autres opérations supérieures aux forces naturelles, fréquentes dans la vie des saints, et que Dieu peut renouveler quand il lui plaît, mais que la prudence défend d'accepter sans preuves solides.

« De ces apparitions ou visions à des dévotions auparavant inconnues, le passage est facile ; et dans ces formes nouvelles de la piété, les illusions ne sont pas moins à craindre que dans les révélations mêmes ; sans compter l'abus qu'il y aurait à multiplier outre mesure les dévotions nouvelles. Pour obvier à ces inconvénients, l'Eglise se réserve de juger si ces pratiques sont bonnes en elles-mêmes, et s'il est opportun d'en autoriser la publication. Aussi, au nombre des livres condamnés par décret général, la nouvelle Constitution de l'*Index* met-elle ceux qui introduisent de nouvelles dévotions, même, est-il ajoutée, celles qui sont proposées seulement au culte privé. Il se peut sans doute que ces formes de la piété soient bonnes, utiles, salutaires en elles-mêmes, qu'elles puissent être légitimement pratiquées en particulier ; mais pour bonnes qu'elles soient, l'Eglise a le droit d'en arrêter la diffusion parmi les fidèles, tant qu'elle n'en a pas reconnu elle-même et l'orthodoxie et l'opportunité. »

AUX PRIERES

Sr Marie-Victoire, née Octavie Mireault, des Sœurs de Sainte-Anne, décédée à Lachine.

Théodore Giroux, Mile End.

CHATEAUBRIAND CLERC TONSURE

A ville de Saint-Malo organise de grandes fêtes en l'honneur de Chateaubriand, l'un de ses plus illustres enfants. La France tout entière prendra part à cette joie, et l'Eglise voudra jeter sa note dans le concert que l'on prépare à l'auteur du *Génie du Christianisme*.

Sans doute des taches nombreuses obscurcissent un peu sa figure, et, l'année dernière encore, une polémique s'engageait autour de son nom. La *Revue des Deux-Mondes*, d'ordinaire si indulgente, prenait un mauvais plaisir à soulever quelques coins du voile qui couvre cette longue carrière. Pour nous, catholiques, nous n'oublierons pas que Chateaubriand a contribué largement à la renaissance religieuse en notre siècle, et nous applaudissons des deux mains à ces paroles que M. Jules Cauvière prononçait tout récemment : « Le principal titre de M. de Chateaubriand sera toujours d'avoir reconduit la France à l'autel, ramené à Dieu des contemporains qui l'avaient égaré lui-même, et, pour désarmer son dernier juge, laissé un peuple catholique agenouillé sur son cercueil. »

Sa mort, arrivée à une heure critique, fut très édifiante. Pendant que Mgr Affre tombait près d'une barricade, Chateaubriand, qui entendait le canon gronder et les balles siffler près de sa fenêtre, disait, le cœur triste mais plein d'espoir : « Non, non, je ne puis pas croire que j'écris sur le tombeau de la France. » Six jours après il était mort. C'était le 4 juillet 1848.

La religion était venue adoucir ses derniers instants.

Une croix de bois, un rameau bénit, deux cierges allumés : tel était l'appareil réservé à ce mort illustre. Il gisait étendu sur un lit de fer, près duquel veillait une pieuse femme.

Et maintenant, comme il l'a désiré, son corps repose au milieu des flots, à côté de Saint-Malo. L'Océan vient deux fois par jour battre le pied du rocher qui garde ses restes. Tranquille sur son îlot solitaire, il domine de son humble mausolée les bruits qui montent d'en bas.

Chateaubriand a appartenu quelque temps à l'Eglise plus étroitement qu'on ne le pense d'ordinaire. Il a été quelque temps compté par elle au nombre de ses clercs, et c'est peut-être cette influence première qui a orienté sa vie.

La
publis
retrou

les do

« G

grâce

faison

avons

dans

Augu

briand

laique

maria,

Doi

la sign

jour d

Par

La *Semaine de Saint-Brieuc*, puis l'*Univers* du 28 août 1892, publiaient les lettres de tonsure, que M. le chanoine de Corson a retrouvées dans les anciens registres de l'évêché de Saint-Malo. Nous les donnons à notre tour.

« Gabriel Courtois de Pressigny, par la miséricorde divine et la grâce du Saint-Siège apostolique, évêque de Saint-Malo... Nous faisons connaître que le jour de la date de ces présentes lettres, nous avons promu et nous promouvons à la première tonsure cléricale, dans la chapelle de notre palais, notre cher fils noble François-Auguste-René de Chateaubriard, fils de René-Auguste de Chateaubriard et de dame Apostoline-Jeanne-Suzanne de Bedée, son épouse laïque, de la ville et paroisse de Saint-Malo, procréé de légitime mariage, examiné et trouvé capable et idoine.....

Donné à Saint-Malo, sous notre seing et sous notre sceau, et sous la signature de notre secrétaire, l'an du Seigneur 1788, le seizième jour de novembre.

GABRIEL, évêque de Saint Malo.

Par mandement,

MET, secrétaire.

PROFESSION RELIGIEUSE

A la Congrégation de Notre-Dame

MERCREDI, 17 du courant, Sa Grandeur Mgr Ad. Langevin, archevêque de Saint-Boniface, a présidé une cérémonie de profession religieuse et de vêtue à la maison-mère de la Congrégation de Notre-Dame, rue Saint-Jean-Baptiste.

Les nouvelles professes sont les sœurs : Saint-Pasteur, Sainte-Marie-Louise, Sainte-Marie-de-Gonzague, Sainte-Marie-Laure, Saint-Thomas-Cursini, Sainte-Mechtilde, Saint-Auguste, Saint-Hyacinthe, Sainte-Godelive et sœur Turcotte.

Seize postulantes ont revêtu l'habit de la Congrégation.

La messe a été célébrée par M. l'abbé Auguste Boulet, du collège de Sainte-Anne de Lapocatière.

Le Rév. Père Cl. Leclerc, C. SS. R., a prononcé l'allocution de circonstance.

M. le vicaire-général et plusieurs autres membres du clergé assistaient à cette pieuse cérémonie.

Profession religieuse

A l'Hôpital-Général de Montréal

LE 12 du courant, M. le chanoine Racicot, vicaire-général, a admis à la profession religieuse les sœurs :

Joséphine Charbonneau-Lanoue, Marie-Louise Chénier, Eugénie Guenette-Maheu, Albertine Pepin-Duckett.

Le sermon a été donné par M. Many, P. S. S.

VARIÉTÉS

Pourquoi l'enfant persévère-t-il si peu

Ly a bien des raisons ; mais surtout quatre auxquelles on pense trop rarement.

1o La première, c'est que l'éducation de l'enfant commence trop tard, même dans les familles soi-disant chrétiennes ; il faut la commencer à deux ou trois ans. « A six ans, dit Joseph de Maistre, l'éducation d'un enfant est faite. »

2o La seconde, c'est que l'éducation est trop superficielle. Il y a dans l'âme humaine trois couches superposées, l'intelligence, le cœur et la volonté. On ne travaille guère que l'intelligence ; on s'imagine voir un enfant chrétien, quand il sait son catéchisme. Savoir son catéchisme, ce n'est pas le pratiquer.

3o La troisième, c'est que l'éducation chrétienne est donnée *trop en dehors de la famille*, au jardin de l'enfance, à l'asile ou à l'école. Il faut que la famille y participe, autrement, l'enfant se dit que la religion est bonne pour l'église ou l'école, mais qu'il n'en aura pas besoin, lorsqu'il sera grand, comme ses parents, et ce raisonnement est mortel pour son âme.

4o La quatrième, c'est qu'on ne favorise pas assez la persévérance, soit en préservant les enfants du mal, soit en les fortifiant dans le bien.

Qu'on y réfléchisse, voilà des causes incontestables et qui appellent des remèdes prompts et efficaces.

Je
de jo
le Fl
d'Am
merc
me le
le do
cette
n'étai
« P
variét
a son
vieux
saint
boule
Tout
et disj
« Au
voici
crucif
christ
A part
sa cui
mome
Tell
aucun

Un c
sa par
cales,
longten
liqueur
d'un p
lue. Le
« Je su
comme

Le crabe à la croix rouge

Je me trouvais un jour, écrit un missionnaire, sur une grande jonque de mer, faisant le commerce du « jus de poisson » sur le Fleuve Rouge. Le patron de la jonque, un bon chrétien d'Annam, frère d'un martyr, après m'avoir parlé de son commerce, me montra tout à coup la carapace d'un crabe gros comme le poing. Ce qui m'étonna tout d'abord, ce fut d'y voir sur le dos une belle croix rouge parfaitement régulière. J'examinai cette curiosité de près ; et ce n'était point de la peinture ; ce n'était ni plus ni moins que la nature.

« Père, me dit le patron, vous ne connaissez donc point cette variété de crabes ? — Non, mon fils. — Ce crabe, continua-t-il, a son histoire. Depuis ma jeunesse, j'ai entendu raconter aux vieux marins chrétiens de ces parages qu'il y a bien longtemps saint François-Xavier voyageait sur ces mers. Il y avait de la boule, et la jonque que montait le saint était fort ballottée. Tout à coup le crucifix que François portait à la ceinture glissa et disparut dans le gouffre.

« Au bout de quelques instants, à l'étonnement de l'équipage, voici qu'apparait à la surface des eaux un crabe rapportant le crucifix du saint. François rentra donc en possession de son christ ; et pour récompenser le complaisant animal, il le bénit. A partir de ce jour, tout ce genre de crabes porte sur le dos de sa cuirasse cette croix rouge que vous pouvez admirer en ce moment. »

Telle est cette naïve histoire, qui ne figure peut-être dans aucune des vies de l'apôtre des Indes.

Un curé baptiseur

Un curé de Paris apprend qu'un grand marchand de vins de sa paroisse, connu pour ses opinions et son influence anticléricales, n'avait pas fait baptiser ses enfants. Il n'hésite pas, prie longtemps et va droit chez le terrible débitant de vins, de liqueurs et d'impiétés. A son aspect, l'ennemi des curés recule d'un pas, se frotte les yeux pour s'assurer qu'il n'a pas la ber-lue. Le prêtre le salue gracieusement, et lui tendant la main : « Je suis votre nouveau curé, et je viens vous rendre visite comme à tous mes paroissiens notables. » Touché de cet objec-

tif et de cet accueil aimable, le commerçant se radoucit. On s'assoit et la conversation s'engage : « Vous avez sans doute des enfants ? — Oui, Monsieur le curé ; j'en ai trois, l'aîné va sur dix ans. — Dix ans ! j'ai dû le voir au catéchisme. — Faites excuse, il n'y va pas... pas encore ? — Il est pourtant d'âge à y venir. — C'est que... c'est que... il n'est pas baptisé ! — Pas baptisé ? mon cher paroissien, vous êtes un peu en retard, mais il est toujours temps de se raviser, et si vous voulez me le confier, je me charge moi-même de l'instruire. — Vous-même ! — Moi-même ; vous avez l'air franc et loyal, et je serai charmé de vous rendre ce service. C'est une position si fautive de n'être pas baptisé ! » A ce mot, le père se lève, saisit la main du curé et s'écrie : « Vous êtes un brave homme ! Venez trinquer avec moi ; je vous paie un litre. » Et il l'entraîne dans l'arrière boutique. Quand le prêtre sortit, la paix était faite, l'alliance cimentée. Elle fut exécutée loyalement de part et d'autre : trois mois après, les trois enfants du marchand de vins étaient baptisés ; l'aîné suivait le catéchisme préparatoire à la première communion ; et il fut prouvé une fois de plus qu'entre braves gens, il suffit souvent d'un échange de paroles, d'une poignée de main et d'un verre de vin pour s'entendre... — et même il n'est pas bien sûr que le verre de vin soit absolument de rigueur.

En Autriche. — La prière dans la marine et l'armée

La prière, au lever et au coucher du soleil, se fait sur tous les navires de l'Autriche-Hongrie.

A l'heure fixée, matin et soir, la sentinelle appelle sous les armes, le clairon donne le signal, et les marins, l'arme au pied, portent la main droite au béret, et remplissent leur devoir d'hommes et de chrétiens.

Après trois sonneries (qui sont censées correspondre aux trois *Ave Maria* de *l'Angelus*), les militaires reprennent la position, et la garde rentre.

Dans l'armée, le même règlement est en vigueur, à part ce détail que le moment de la prière est indiqué non pas par le lever et le coucher du soleil, mais par le son des cloches annonçant l'heure de *l'Angelus*. Tout poste de garde, depuis le palais de l'Empereur jusqu'au simple piquet commandé par un sous-

offici
coup
La
sous-
de tar
penda
en pr
face d
en sig
Ce
drape
Imma
Vierg
officie

LE
famill
Bienhe
Ouv
ché \$1
aux Pè
C'est
l'établi
présent
faire ;
ordre le
aucune
pour le
est le
enseign
de la S
cadre à
minutie
sible po
tre du \$

officier, est appelé sous les armes par la sentinelle, au premier coup de la cloche de l'*Angelus*, le matin et le soir.

La garde se met en ligne, l'arme au pied ; l'officier ou le sous-officier commande : *En position de prière !* Un roulement de tambour se fait entendre, ou le clairon sonne trois fois, pendant que les soldats, en silence, tiennent la main au képi en priant, et que l'officier se tient dans la même position en face d'eux, tenant l'épée nue et la pointe tournée vers la terre, en signe de respect.

Ce règlement est ancien, non moins que la présence sur les drapeaux des régiments austro-hongrois de l'image de Marie-Immaculée, artistiquement brodée en soie et or. La Sainte Vierge est aussi la spéciale *Patrona Hungaria*, et cela est attesté officiellement par les monnaies hongroises.

Bibliographie

LE REGNE DU CŒUR DE JESUS *dans les âmes, dans les familles, dans la société et dans l'Eglise ou la Doctrine complète de la Bienheureuse Marguerite-Marie sur la dévotion au Sacré-Cœur.*

Ouvrage en cinq volumes, orné de desseins et de gravures. Broché \$1.50 les cinq volumes ; reliés \$2.25 (le port en sus). S'adresser aux Pères Oblats, 107, rue Visitation, Montréal.

C'est pour mettre en relief le plan admirable de la Providence dans l'établissement de la dévotion au Sacré-Cœur qu'à été entrepris le présent travail. Ce n'est pas un ouvrage nouveau qu'on a voulu faire ; on s'est uniquement proposé pour but de classer, d'après un ordre logique, tous les enseignements de la B. Marguerite-Marie ; aucune de ses paroles, aucune de ses actions, tant soit peu glorieuse pour le Sacré-Cœur, n'a été omise. C'est donc la Bienheureuse qui est le véritable auteur de cet ouvrage ; c'est elle qui parle et qui enseigne continuellement. On n'a ajouté aux paroles et aux exemples de la Servante de Dieu que ce qui était nécessaire pour former un cadre à ces perles précieuses ou leur servir de liaison. Ce travail minutieux a duré plus de quinze ans. On a mis toute l'attention possible pour en faire un écho fidèle et complet de la doctrine de l'apôtre du Sacré-Cœur.

En lisant ces pages, on pourra donc se dire : « J'entends la voix de la B. Marguerite-Marie, » ou plutôt : « J'entends la voix du Sacré-Cœur lui-même » révélant ses desseins de miséricorde sur les hommes, et montrant la dévotion au Sacré-Cœur « comme le dernier effort de son amour pour sauver encore une fois le monde. »

Nous nous permettons de recommander instamment la diffusion de ce travail ; nous voudrions le voir dans toutes les familles chrétiennes, dans toutes les communautés, et surtout entre les mains de tous les prêtres, afin de rendre la dévotion au Sacré-Cœur populaire et universelle. C'est pour faciliter cette propagande que les cinq volumes sont laissés au prix de revient.

Puisse cet ouvrage réaliser pleinement son nom, en contribuant à faire régner partout le Sacré-Cœur dans les âmes, dans les familles, dans la Société et dans l'Église !

INFORMATIONS

PAR un *Motu proprio*, N. S. P. le Pape décrète que l'église Saint-Joachim sera désormais desservie par les RR. PP. Rédemptoristes.

Après avoir rappelé les origines de cette église, ex-voto du centenaire de son ordination et de son épiscopat, Léon XIII dit le concours empressé que les catholiques donnèrent à cette entreprise de plété filiale, et les déceptions que causa la mauvaise administration de celui à qui elle avait été confiée.

« Or, aujourd'hui, continue le Souverain-Pontife, voulant donner à cette œuvre des bases plus solides, Nous portons nos regards sur les membres de la congrégation du Très-Saint-Rédempteur. Nous savons, en effet, le but que leur a fixé saint Alphonse, leur père et législateur, à savoir : regarder comme leur devoir habituel et spécial de consacrer tout leur zèle à répandre parmi le peuple les mœurs chrétiennes et la piété.

« Nous désignons donc les dits religieux pour administrer la dite église Saint-Joachim, et pour y remplir selon l'usage toutes les fonctions religieuses. Mais nous décidons et déclarons en même temps que l'église Saint-Joachim elle-même et les œuvres qui en dépendent seront sous Notre juridiction

propi
Ponti
« E
cipal
Très
outra
batio
ratifi
en fo
trésor
inscri

Le
que d
veille
pleine
Mai
gauch
Tan
tous l
cathé
pieux
de Jés
Cett
reliqu
seur
nouve
riches
Ce
gauch
de la p
Son p
Com
peut d
les ch
Leurs
vermei
quatre
Saint-S

propre et perpétuelle, et sous celle de nos successeurs dans le Pontificat.

« En outre, cette église Saint-Joachim étant le siège principale d'une confrérie instituée pour l'adoration perpétuelle du Très Saint-Sacrement et pour la réparation par la prière des outrages faits à la majesté divine, Nous confirmons ici l'approbation que Nous avons donnée ailleurs à cette œuvre. Nous ratifions donc ce que Nous avons déjà ordonné par une lettre en forme de Bref, publiée le 6 mars 1883, et qui ouvrait les trésors des saintes indulgences à tous ceux qui se faisaient inscrire dans la dite association. »

La main de saint Jean-Baptiste

Le diocèse de Perpignan a l'insigne privilège, peut-être unique dans le monde chrétien, de posséder, dans un état de merveilleuse conservation, cinq hosties séculaires consacrées en pleine tourmente révolutionnaire.

Mais il possède encore un autre trésor inestimable : la main gauche de saint Jean-Baptiste.

Tandis que les fragments de la main droite sont dispersés à tous les vents du ciel jusque dans les cours souveraines, la cathédrale de Perpignan montre, avec une légitime fierté, aux pieux visiteurs l'avant-bras et la main gauche du Précurseur de Jésus-Christ.

Cette année même, Mgr l'évêque de Perpignan scellait cette reliques insigne de l'avant-bras et de la main gauche du Précurseur dans une double boîte en vermeil et la plaçait dans un nouveau reliquaire, le plus précieux et le plus beau parmi les riches trésors de reliques.

Ce reliquaire, qui doit abriter désormais dignement la main gauche de saint Jean-Baptiste, est en bronze doré, à l'exception de la partie destinée à recevoir la relique, qui est en vermeil. Son poids est de 150 kilogrammes environ.

Comme l'incomparable trésor qu'il contiendra, ce monument peut défier les siècles. On voit que les Perpignansais font bien les choses pour Dieu et pour ses saints ; c'est de tradition. Leurs ancêtres offrirent jadis à la cathédrale un ostensor en vermeil de plus de six pieds de haut et dont le poids excédait quatre cents marcs. Pour le porter aux processions du Très Saint-Sacrement, il fallait huit ecclésiastiques des plus forts.

Le Congrès eucharistique

Le onzième Congrès eucharistique, qui s'est tenu à Bruxelles, a été des plus brillants. Au moment de l'assemblée inaugurale, il comptait deux cardinaux, vingt-deux évêques des différentes nations de l'Europe, même de l'Amérique, de l'Asie et de l'Océanie, et près de quatre mille adhérents. Mgr Emard, évêque de Cahors, a pris une large part aux travaux du Congrès, qui seront publiés. Un congressiste ayant cité incidemment cette affirmation d'un prêtre français : « Dans trente-cinq diocèses de France, le catholicisme n'existe plus qu'à titre de souvenir historique, » a provoqué de la part de Mgr Emard une énergique protestation, chaudement applaudie par toute l'assemblée. La cérémonie de clôture a eu lieu dimanche 17 juillet. Après la bénédiction, la procession du Saint-Sacrement s'est formée, selon l'usage du cortège annuel.

Voici de quelles circonstances est né ce cortège : En 1370, quelques juifs, réunis le jour du Vendredi Saint, transpercèrent d'un poignard sacrilège neuf hosties dérobées en 1369 à l'église Sainte-Catherine. Pour répondre à la provocation infâme de ces misérables et pour attester en même temps sa présence réelle, Dieu permit que de l'une de ces hosties jaillit un flot de sang. Grande confusion, stupeur des ennemis du Christ ! Depuis lors, en souvenir de ce miracle et en témoignage de réparation, on promène à travers les rues de la capitale les hosties miraculeuses qui sont rentrées dans la possession de l'Eglise.

Cette année à l'occasion du Congrès, la manifestation est extraordinaire : plus de quinze mille personnes y prennent part ! Au cortège, des sociétés, venues de tous les points du pays, des associations de France et de Hollande, des corporations ouvrières, des cercles catholiques, des délégations de confréries provinciales ont formé une garde d'honneur autour du Saint-Sacrement. Les saintes hosties ont été portées tour à tour par divers prélats.

Des détachements de carabiniers, de guides et d'artillerie ont assuré l'ordre durant toute la durée du cortège, où figuraient dans l'élément laïc, des représentants, des sénateurs, des ministres et des généraux. A la Grand'Place, dans ce décor unique de tous les styles, le coup d'œil fut indicible. Ces quinze mille personnes massées sur le grand marché, ces quinze cents ban-

nière
ment
trion

Le
para
Ce
quel
in-80
Les
perso
d'ave
L'a
popul
colosi
lui or
le sch
En
les, 3
païen
Le
ques,
ses ; 3
84,31t
Il y
gères
y a eu
che p

Le
général
S. S.
Cett
tigabl
écoles
festée

nières s'inclinant à la bénédiction enthousiasmèrent ineffablement les cœurs et les exaltèrent jusqu'à Dieu. C'était le triomphe humain de l'Eucharistie.

L'apostolat Catholique

Le compte rendu de la Société des *Missions étrangères* vient de paraître.

Ce travail qui, il y a quelques années, était renfermé dans quelques pages, est devenu un volume de quatre cents pages in-8o d'un texte très compacte.

Les détails qu'on y trouve sur l'état actuel des Missions, le personnel, les écoles, les fondations présentes, les promesses d'avenir sont d'un très haut intérêt.

L'apostolat des prêtres des *Missions étrangères* s'exerce sur une population globale de 248,077,080 païens, en face de ce chiffre colossal, l'église de J.-C. compte seulement 1,168,165 fidèles que lui ont amenés les prédications des missionnaires ; l'hérésie et le schisme n'ont pas moins de 127,969 adhérents.

En 1897 les prêtres des Missions ont baptisé : 46,826 infidèles, 38,921 enfants nés de parents chrétiens, 169,448 enfants païens en danger de mort.

Le personnel des Missions compte 33 archevêques ou évêques, 1,051 prêtres, 569 religieux, 2,618 catéchistes ; 4,310 églises ; 39 séminaires, avec 1,946 séminaristes ; 2,697 écoles avec 84,318 élèves.

Il y a douze ans, les départs du Séminaire des Missions étrangères atteignaient à peine le chiffre de 15 par ans ; en 1896, il y a eu 69 départs, et ce chiffre suit d'année en année une marche progressive.

Le Rév. Père Charmetant

Le R. P. Charmetant, bien connu en notre pays, directeur général de l'Œuvre des écoles d'Orient, vient d'être élevé, par S. S. Léon XIII, à la dignité de protonotaire apostolique.

Cette haute distinction est la juste récompense du zèle infatigable avec lequel le R. P. Charmetant dirige l'Œuvre des écoles d'Orient, et dont l'énergie s'est particulièrement manifestée à l'occasion des derniers massacres d'Arménie.

Causes de Saints

La Sacrée-Congrégation des Rites a tenu une séance (dite rotale, parce qu'elle comporte l'assistance des prélats auditeurs de Rote), pour examiner sous le rapport juridique les questions relatives aux préliminaires de plusieurs causes de saints : spécialement, celles de la validité des procès apostoliques instruits à Orléans et à Paris, sur les vertus et les miracles *in specie* de la V. Jeanne d'Arc, et de la V. Marie-Madeleine Barat, fondatrice des dames du Sacré-Cœur ; celles aussi de l'abstention de tout culte abusif envers la V. Madeleine Postel, fondatrice des Sœurs de la Doctrine Chrétienne, au diocèse de Coutances, puis du V. Jean-Népomucène Neumann, de la Congrégation du Saint-Rédempteur, évêque de Philadelphie, et enfin du V. Jean-Népomucène de Tohidérer, qui fut prince-évêque de Trente.

La librairie religieuse

La librairie religieuse catholique est en voie de prendre une extension extraordinaire à Rome, car en même temps que la succursale Desclée & Lefebvre s'est transformée en librairie catholique internationale et va s'établir dans le vaste local de l'ancien théâtre Rossini, sur la place de Santa-Chiara, la librairie Mame, de Tours, ouvre aussi une grande succursale sur la même place et dans un local du séminaire français ; enfin encore sur la même place, l'éditeur Dessain, de Maline, va ouvrir un magasin, et un peu plus loin, près de la fontaine de Trévi, l'éditeur allemand Pustet installe aussi une librairie.

Sacrée-Congrégation de l'Index

Le cardinal préfet de la Sacrée-Congrégation de l'Index, cardinal Steinhuber, vient de prendre une mesure importante. Il a nommé une Commission spéciale de consultants chargés de reviser toutes les condamnations d'ouvrages faites depuis 300 ans par cette Congrégation. Il est à prévoir que le travail durera plusieurs années. On fera donc sur le catalogue de l'Index un travail analogue à celui de Pie IX limitant le nombre des censures de la Sacrée-Congrégation des Rites, revisant tous les décrets émis depuis sa fondation, et de la Congrégation des Indulgences qui a fait imprimer, en 1882, la première collection authentique de ses décrets.